

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

DU lundi 13 juin 2016 A 20H30

Article L2121-25 et R.121.9 du Code Général des Collectivités Territoriales

• MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL :

PRESENTS : M. Jean-Pierre BETEND, Mme Chrystel BURNIER, M. Gilbert COLLINI, M. Jean-Marc DESVIGNES, M. Christophe FOURNIER, Mme Véronique FOURNIER-MAQUIN, M. Florent LAMOISSIERE, Mme Jacqueline LODS, Mme Patricia PASSERAT, Mme Christiane PERILLAT-CHARLAZ, Mme Anne-Sophie PESSAY.

EXCUSE : M. Laurent BADONE (procuration à M. Christophe FOURNIER).

CITOYENS D'HONNEUR PRESENTS : Mmes Carole BAILLY-POUPIN, Emilie JALLE, Liliane PERROLLAZ.

CITOYENS D'HONNEUR EXCUSES : Mmes Claire MONBEC et Liliane THABUIS ; M. Paul DUPONT et Alain PERILLAT.

Monsieur le Maire ouvre la séance.

Mme PERILLAT-CHARLAZ Christiane, désignée par le Conseil, prend place au bureau en qualité de secrétaire.

Il est procédé au tirage au sort des 7 prochains citoyens d'honneur.

Les personnes tirées au sort sont : Mmes BREMONT Murielle, FOREL Colette, OBRIOT Claudine, WADE Mélanie ; MM. BROWN Elliott, LANDONI Paolo, REVIRON Laurent.

1) Approbation du compte-rendu du dernier conseil municipal.

M. Le Maire, Christophe FOURNIER, fait approuver le compte-rendu du dernier conseil municipal.

Vote à l'unanimité.

2) Urbanisme : Prescription de l'élaboration PLU.

Après un rappel succinct concernant l'historique de l'élaboration du PLU d'ENTREMONT, il est exposé la nécessité d'une nouvelle prescription qui en précise les objectifs et les modalités.

Vote à l'unanimité

3) Travaux : Réseaux secs et humides.

Sur la RD12, les travaux d'enfouissement du 63000 volts se poursuivent au sud de l'agglomération.

Dans la traversée du village, la mise sous fourreau des réseaux électrique, d'éclairage public et de France télécom est en cours.

Sur la route de la Résistance et à compter de septembre 2016, il sera procédé au renforcement du réseau d'eau potable entre la RD12 et le Monument aux morts et, simultanément, à l'enfouissement des réseaux secs.

Concernant le renforcement du réseau d'eau potable sur le secteur « Lortier-Montessuit », les travaux se poursuivent sans difficulté.

4) Bâtiments communaux :

- terrasse Abbaye,

Compte-tenus des problèmes récurrents d'infiltrations d'eau le long du mur de soutènement de la terrasse jouxtant l'appartement N°9 il a été décidé de démolir cette terrasse qui avait été ajoutée au bâtiment de l'abbaye. C'est l'entreprise BASTARD-ROSSET Alexis qui réalise les travaux pour un montant de 1372 € HT.

- chantier d'histoire et d'architecture médiévale

Les travaux de réfection du mur de soutènement de l'église débiteront le 4 juillet ; c'est l'entreprise LATHUILLE qui fournira les matériaux ; un échafaudage sécurisé sera installé par l'entreprise CONTAT pour un montant de 2380€ HT.

- Un deuxième devis a été demandé à M. MOLLARD, artisan recommandé par les Bâtiments de France, pour le diagnostic des travaux à réaliser au niveau des toits de l'église et de la Maison de la Place. Il est venu sur les lieux le samedi 4 juin. Un premier devis avait été réalisé par M. CHARDON, également recommandé par les bâtiments de France.

- Accessibilité des personnes handicapées dans les bâtiments communaux.

Pour les bâtiments de 5^{ème} catégorie (église, mairie...), M. le Maire devra transmettre à la préfecture une attestation sur l'honneur de conformité. Pour la salle des Fêtes (4^{ème} catégorie), c'est QUALICONSULT qui réalisera une mission d'assistance à l'élaboration d'un Agenda d'Accessibilité Programmé sur la base d'un forfait de 790€ HT. Le certificat de conformité sera délivré lorsque les travaux seront réalisés.

5) Aménagement Chef-Lieu

La première phase d'aménagement du chef-lieu débutera début septembre, et ce pour une durée de 6 semaines, avec nécessité de fermeture de la route de la Résistance, entraînant la déviation par la route du Champey. L'appel d'offres se fera en 2 lots. Un groupement de commande sera constitué pour le lot n°1 de l'appel d'offres concernant

l'enfouissement des réseaux secs et humides entre la RET et la commune, une convention sera signée entre les parties. Le lot n°2 concernera la restauration du pont. **Vote à l'unanimité.**

6) Personnel communal,

Le poste de Gwenaëlle QUERNEC est renouvelé du 1^{er} sept 2016 au 31 août 2017. **Vote à l'unanimité.**

Le contrat de Mme Stéphanie LEBRAS est renouvelé du 1^{er} sept 2016 et 31 août 2017. **Vote à l'unanimité.**

7) Communication - tourisme,

- Suite à la numérotation et dénomination des rues, une nouvelle plaquette d'Entremont sera refaite avec l'ajout d'un plan. Coût pour 500 exemplaires : 770€ HT.

Une carte en grand format sera installée en face de la mairie.

- Les pots d'accueil des vacanciers auront lieu les mardis à 18H, du 19 juillet au 16 août, avec la présence des élus, des associations et des bénévoles qui le souhaitent.

- L'opération « Monuments chemin faisant » aura lieu le dimanche 19 juin ; un car de 63 personnes au départ d'ANNECY est attendu le matin et sera accueilli par la municipalité avant la visite organisée par l'association du Patrimoine ; un apéritif sera ensuite offert par la municipalité. Quarante personnes sont inscrites en individuel pour la visite de l'après midi.

- la fête nationale aura lieu le 14/07 avec la présence de l'harmonie de St Jean de Sixt.

8) Affaires scolaires : informatique,

L'office international du travail de Genève a fait don de 10 ordinateurs ; 7 vont être installés à l'école et paramétrés par IDSYS pour un coût de 481€ TTC/portable.

L'achat d'une tablette pour la maternelle est en cours de réflexion.

9) Questions diverses.

- Des remerciements sont adressés aux sapeurs pompiers pour la présentation du centre de secours dans le cadre des activités périscolaires.

- Conseil d'école : il aura lieu le 16 juin avec la présence des 2 élues référentes.

- Comité PEDT : il se réunira le 23 juin pour préparer la rentrée scolaire.

- Des remerciements sont adressés également à l'APE et aux enfants de l'école pour le fleurissement du village.

- Toute petite enfance : Le DASEN est favorable à l'accueil de quelques enfants de moins de 3 ans.

- Norcière : M. BOUCHEX économiste du cabinet MASSON a présenté un devis de 801,66€ HT pour phaser les travaux de rénovation du bâtiment. Il se propose de venir rencontrer le conseil municipal avec M. COGNET de la SEA pour en parler.

- Boulangerie : l'ouverture aura lieu entre la 1^{ère} et la 2^{ème} semaine de juillet.

- Fête de l'école : elle aura lieu toute la journée du 18 juin en partenariat avec l'APE.

- Le Fleurissement et l'aménagement autour de la chapelle de la Rivière sur le thème des 900 ans seront finalisés prochainement.

- Des plaintes ont été formulées concernant la vitesse excessive de certains véhicules sur la RD 12 au hameau de La Rivière.

- Fête de la musique : elle aura lieu le 18 juin à partir de 19H30 à la salle des fêtes.

- Plan communal de sauvegarde : il est en cours de finalisation.

- Civisme et patriotisme : une remise officielle des cartes aux jeunes électeurs sera organisée.

- Mémoires de fin d'études : les étudiantes de l'école d'architecture de GRENOBLE ont finalisé leur mémoire de fin d'études concernant 2 projets de logements sociaux et d'équipements publics pour ENTREMONT. La commune sera représentée au jury pour la soutenance de ces 2 mémoires.

- Logement vacant : le logement de Mélanie WADE va se libérer au 31 juillet.

- Réunion pour le règlement de la salle des fêtes : elle aura lieu le 2 juillet à 10H30.

- Les Auges : une réunion a eu lieu ce lundi 13 juin avec la SEA et profil études pour les travaux d'alimentation en eau de l'alpage. L'appel d'offres sera lancé en fin de semaine prochaine.

- M. le Maire remercie le CCAS et Les Petits Lutins pour l'organisation de la fête des mères.

- Prise de fonction du nouveau sous-préfet de Bonneville : M. Bruno CHARLOT est entré en fonction depuis le 1^{er} juin.

- La cérémonie commémorative de l'Appel du 18 juin : elle aura lieu au plateau des Glières à 18H.

M. le Maire remercie les élus pour leur travail et leur implication dans les différents dossiers en cours.

Fin de séance à 22H20.

A Entremont, le 14 juin 2016

Le Maire,
Christophe FOURNIER,

